



LES TROUBLES DU NEURO DÉVELOPPEMENT : ÉLÉMENTS D'IDENTIFICATION



ÉLÉMENTS DE RECONNAISSANCE



Les troubles du neurodéveloppement peuvent être définis selon les critères du CIM-11 et du DSM-5, documents de référence en santé mentale à échelle mondiale.

CIM11

Troubles comportementaux et cognitifs qui se produisent durant la période de développement et **provoquent d'importantes difficultés d'acquisition et d'exécution de fonctions spécifiques intellectuelles, motrices, de langage ou sociales**. Même si les déficits comportementaux et cognitifs sont présents dans de nombreux troubles mentaux et comportementaux qui peuvent survenir au cours de la période de développement (par exemple, Schizophrénie, Trouble bipolaire), seuls les troubles dont les caractéristiques principales sont neurodéveloppementales sont inclus dans ce groupe. **L'étiologie présumée des troubles est complexe et, pour de nombreux sujets, elle est inconnue.**



DSM-5

Ensemble d'affections qui débutent durant la période du développement. Ces troubles se manifestent typiquement précocement durant le développement, souvent avant même que l'enfant n'entre à l'école primaire ; ils sont caractérisés par des **déficits du développement qui entraînent une altération du fonctionnement personnel, social, scolaire ou professionnel**. La **gamme** des déficits développementaux est **variable**, allant de **limitations très spécifiques des apprentissages ou du contrôle des fonctions exécutives, jusqu'à une altération globale des compétences sociales ou de l'intelligence**.

LES TND ET LEURS SPÉCIFICITÉS



Les troubles neurodéveloppementaux peuvent être répartis, selon les points de vue, en six catégories générales, lesquels peuvent faire l'objet d'une évaluation à l'âge adulte ou durant l'enfance avec des professionnels dédiés.

LE TDI

Le TDI, ou trouble du développement intellectuel, est un trouble perturbant le raisonnement logique et l'accès à l'abstraction du patient. Il occasionne par ailleurs un défaut d'adaptation.

LE TSA

Le TSA ou trouble du spectre autistique, entraîne des troubles de la cognition sociale, et engrange quelques difficultés. Ces dernières concernent le décodage des émotions, pensées et intentions d'autrui, la compréhension des codes sociaux et l'expression des émotions.

LE TDC

Le TDC ou trouble développemental de la coordination (ou dyspraxie), est un trouble de la programmation et de la réalisation des gestes complexes. Un trouble peut également être observé au niveau de la vision ou du traitement de l'espace.

LES TSLO

Les TSLO, ou les troubles spécifiques du langage oral, représentent des troubles qui affectent l'expression, mais aussi parfois la compréhension. À titre d'exemple, l'on peut retrouver la dysphasie ou les troubles articulatoires.



LES TSAS

Les TSAS ou troubles spécifiques de l'apprentissage scolaire, comprennent un ensemble de troubles qui peuvent parfois être associés à un TDC ou à des TSLO.

À titre d'exemple, l'on peut retrouver la dyslexie, la dyscalculie, la dysorthographe.

LE TDA/H

Le TDA/H, ou trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité, est un trouble où les capacités attentionnelles du patient sont affectées, avec la survenance probable de comportements hyperactif. Cela s'inscrit également dans le cadre d'un dysfonctionnement plus global des fonctions exécutives.

DIAGNOSTIC ET RECOMMANDATIONS



Le diagnostic, comme énoncé précédemment, peut s'établir à la fois pendant l'enfance et à l'âge adulte. Il peut s'établir sous 4 formes :

POSITIF

On identifie le trouble de manière globale

CATÉGORIEL

On identifie le trouble de manière précise

FONCTIONNEL

On détermine les facteurs altérés par le trouble

ÉTIOLOGIQUE

On détermine les causes qui ont favorisé le trouble

Les données concernant le nombre de personnes sujettes à ces troubles reste variable et n'est l'objet que d'estimations, compte tenu de difficultés diagnostiques.

En effet, les critères d'évaluation peuvent varier, certains TND peuvent ne pas être détectés par manque de sensibilisation de certains professionnels, un TND peut être trop léger pour un sujet pour que celui-ci le déclare comme un handicap auprès de la MDPH, invisibilisant donc son cas. De plus, plusieurs TND peuvent coexister, et donc être invisibilisés entre eux, et enfin a contrario, certains TND coexistants sont déclarés plusieurs fois, donnant donc lieu à des recensements distincts.

Cependant, le nombre de personnes sujettes aux TND est en augmentation, au regard d'un recours croissant aux examens et diagnostics.

Enfin, il faut noter, comme observé plus haut, que des TND peuvent être associés (cas de comorbidités). Les sujets de TSA sont entre 30 et 40% à être sujets à un TDI, et 40 à 60% des sujets TSA peuvent présenter un trouble spécifique d'une fonction cognitive. Par ailleurs, plusieurs troubles du développement peuvent être présents chez les sujets (TDAH et dyslexie, etc.)

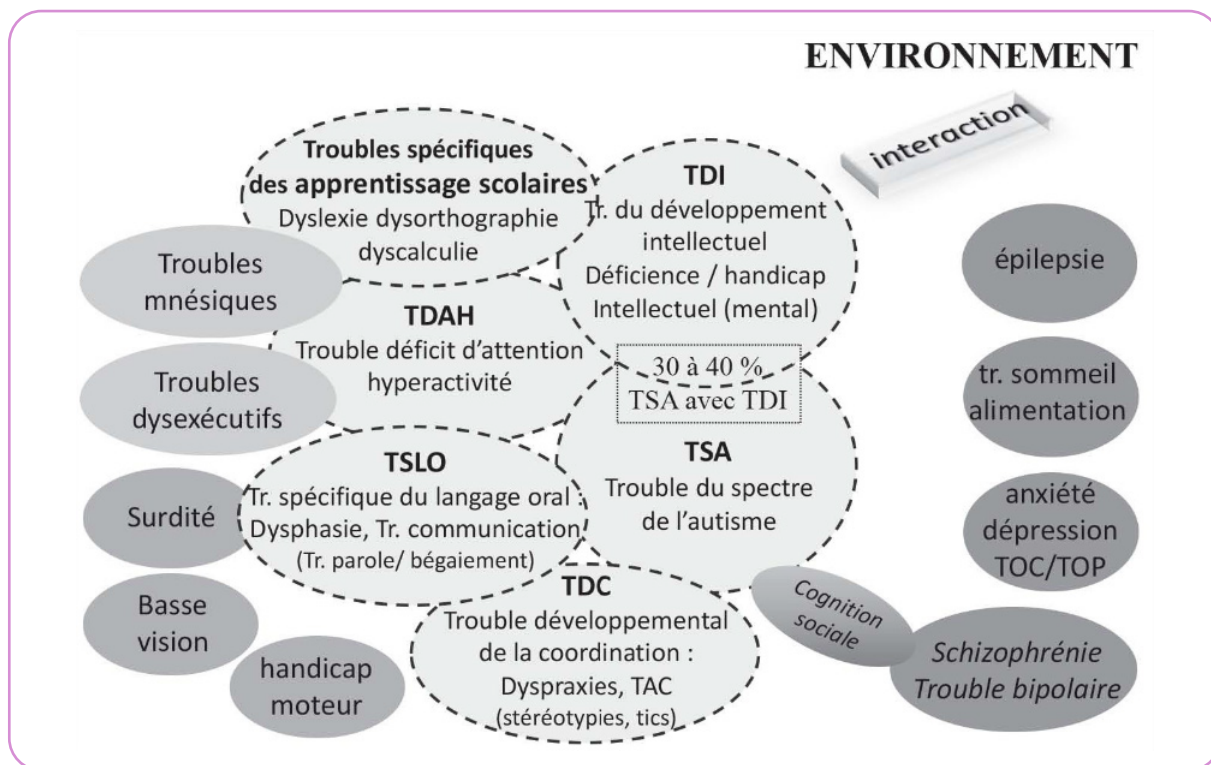


Illustration tirée de l'article Vincent Des Portes, Troubles neurodéveloppementaux : aspects cliniques, in *Contraste*, n°51, 2020.